

**Association MISSION LOCALE  
METROPOLE EST**

80 rue Yves Decugis  
59650 Villeneuve d'Ascq

**RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

*Exercice clos le 31/12/2013*

- *Rapport sur les comptes annuels*
- *Rapport spécial sur les conventions réglementées*



**Association MISSION LOCALE  
METROPOLE EST**

80 rue Yves Decugis  
59650 Villeneuve d'Ascq

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 31/12/2013*

*Association MISSION LOCALE METROPLE EST*  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*  
*Exercice clos le 31/12/2013*

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association MISSION LOCALE METROPOLE EST, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

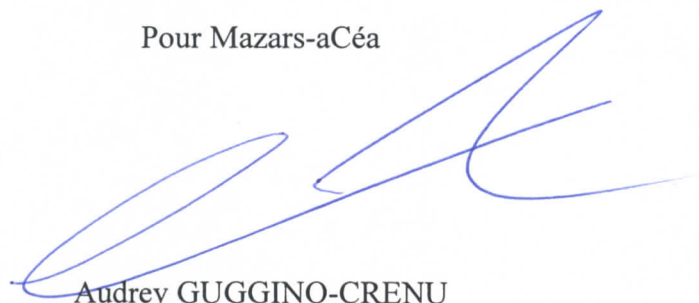
### **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Villeneuve d'Ascq,  
Le 29 mai 2014

Pour Mazars-aCéa



Audrey GUGGINO-CRENU  
Associée

# Bilan

## Association

### Mission Locale Métropole Est

Au : 31/12/2013

**EUR**

\* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

<b>Actif</b>		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2012	
<b>Actif imbr.</b>	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	3 556	3 556		
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	<b>Total</b>	<b>3 556</b>	<b>3 556</b>			
<b>Actif imbr.</b>	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat.out.industriels				
		Autres immobilisations corporelles	78 692	51 942	26 750	
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	<b>Total</b>	<b>78 692</b>	<b>51 942</b>	<b>26 750</b>	<b>20 942</b>	
<b>Actif imbr.</b>	Immobilisations financières (2)	Participations	1 143		1 143	
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	15		15	
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	3 662		3 662	3 640
	<b>Total</b>	<b>4 821</b>		<b>4 821</b>	<b>4 798</b>	
<b>Total I</b>		<b>87 071</b>	<b>55 499</b>	<b>31 571</b>	<b>25 741</b>	
<b>Actif - Julant</b>	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de productions biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		<b>Total</b>				
<b>Actif - Julant</b>	Créances (3)	Avces et acptes versés sur commandes			414	
		Créances usagers et comptes rattachés				
		Autres créances	437 059		437 059	400 543
		<b>Total</b>	<b>437 059</b>		<b>437 059</b>	<b>400 543</b>
<b>Actif - Julant</b>	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	142 718		142 718	117 318
		Charges constatées d'avance (4)	5 543		5 543	6 170
	<b>Total II</b>	<b>585 321</b>		<b>585 321</b>	<b>524 447</b>	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices					
	Primes de remboursement des emprunts					
	Ecart de conversion Actif					
	<b>Total de l'actif (I+II+III+IV+V)</b>	<b>672 392</b>	<b>55 499</b>	<b>616 893</b>	<b>550 188</b>	
<b>Renvois</b>	Engagements reçus	(1) Dont droit au bail				
		(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
		(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents			<b>MAZARS - ACEA SA</b>		
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle			28, rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq		
	Dons en nature restant à vendre			Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 40		
	Autres			RCS Lille B 326 637 204		

# Bilan

## Mission Locale Métropole Est

Au : 31/12/2013

EUR

\* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

<b>Passif (avant répartition)</b>		Exercice	Exercice précédent
<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	25 808	25 808
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	261 478	261 478
	Report à nouveau	( 223 444)	( 298 883)
	Résultat de l'exercice	24 311	75 438
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	2 865	5 277	
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
<b>Total</b>	<b>I</b>	<b>91 019</b>	<b>69 119</b>
<b>Provisions et fonds dédiés</b>	Provisions pour risques	21 125	6 617
	Provisions pour charges	22 236	18 188
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	<b>Total</b>	<b>II</b>	<b>43 361</b>
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	110 000	115 000
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 703	70 939
	Dettes fiscales et sociales	245 865	234 130
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	24 002	32 893
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	17 941	3 300	
<b>Total</b>	<b>III</b>	<b>482 512</b>	<b>456 263</b>
Ecart de conversion passif	<b>IV</b>		
<b>Total du passif</b>	<b>(I+II+III+IV)</b>	<b>616 893</b>	<b>550 188</b>
<b>Renvois</b>	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	482 512	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs	110 000	115 000
	(3) Dont emprunts participatifs		
<b>Engagements donnés</b>	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

**MAZARS - ACEA SA**

28, rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq  
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 49  
RCS Lille B 326 637 204

# Compte de résultat

## Mission Locale Métropole Est

Période de l'exercice 01/01/2013 31/12/2013 \* Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2012 31/12/2012 Voir le rapport de l'expert-comptable

**EUR**

		Exercice	Exercice précédent
<b>Produits d'exploitation</b>	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	9 753	11 837
	<b>Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)</b> )	<b>9 753</b>	<b>11 837</b>
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	1 514 013	1 444 952
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	94 315	45 245
	Cotisations		
	Autres produits (1)	1 561	13 526
	<b>Total des produits d'exploitation</b> I	<b>1 619 643</b>	<b>1 515 561</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	Marchandises { Achats Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	23 551	26 645
	Autres achats et charges externes (2)	246 220	277 120
	Impôts, taxes et versements assimilés	97 599	86 563
	Salaires et traitements	832 232	754 307
	Charges sociales	345 865	299 093
	- sur immobilisations { amortissements provisions	11 125	8 164
	<b>Dotations d'exploitation</b> - sur actif circulant		
	- pour risques et charges	4 047	3 534
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	10 584	3 742
		<b>Total des charges d'exploitation</b> II	<b>1 571 225</b>
	<b>Résultat d'exploitation</b> (I-II) III	<b>48 418</b>	<b>56 389</b>
<small>Opér. commun.</small>	Excédents ou déficits transférés		
	Déficits ou excédents transférés		
<b>Produits financiers</b>	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 667	1 965
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b> V	<b>1 667</b>	<b>1 965</b>
<b>Charges financières</b>	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b> VI		
	<b>Résultat financier</b> (V-VI)	<b>1 667</b>	<b>1 965</b>
	<b>Résultat courant avant impôt</b> (I-II+III-IV+V-VI)	<b>50 085</b>	<b>58 355</b>
<b>Renvois</b>	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier		





## Compte de résultat (suite)

### Mission Locale Métropole Est

Période de l'exercice 01/01/2013 31/12/2013 \* Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2012 31/12/2012 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions	209	17 618
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 412	1 676
	Reprises sur provisions et transferts de charges		19 242
	<b>Total des produits exceptionnels</b> VII	<b>2 621</b>	<b>38 536</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions	13 887	21 453
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	14 508	
	<b>Total des charges exceptionnelles</b> VIII	<b>28 395</b>	<b>21 453</b>
<b>Résultat exceptionnel</b> (VII-VIII)		<b>( 25 773)</b>	<b>17 083</b>
	Participations des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	<b>Total des produits</b> (I+III+V+VII+XI) XIII	<b>1 623 932</b>	<b>1 556 064</b>
	<b>Total des charges</b> (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	<b>1 599 620</b>	<b>1 480 625</b>
	<b>Excédent ou déficit</b> (XIII-XIV)	<b>24 311</b>	<b>75 438</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>			
<b>Produits</b>		<b>72 512</b>	
	Bénévolat		
	Prestations en nature	72 512	
	Dons en nature		
<b>Charges</b>		<b>72 512</b>	
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	72 512	
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros

**MAZARS - ACEA SA**  
28, rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq  
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 40  
RCS Lille B 326 637 204

## 1 Faits majeurs

### 1.1 Evènements principaux de l'exercice

Conformément au plan de redressement, des avances de trésorerie ont été allouées par les communes.

Le plan de redressement engagé en 2010 s'est poursuivi cette année par un plan de réduction des charges.

Le directeur du PLIE et de la Maison de l'Emploi de Villeneuve d'Ascq assure la direction de la Mission Locale depuis avril 2010.

Le directeur et la secrétaire de la Mission Locale ont été mis à disposition par la Maison de l'Emploi à hauteur de 50 % de leur temps de travail au cours de l'exercice 2013 pour un montant de 82 614 €.

### 1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés en respectant les principes du règlement 99.03 à la réécriture du plan comptable général :

- Image fidèle,
- Régularité, sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes.

D'autre part, l'association a pris en compte les adaptations au plan comptable général contenues dans le règlement 99.01 au titre des règles de comptabilisation de domaines spécifiques des règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires.

Enfin, l'association a pris en considération l'application du règlement CRC 2004-06 relative à la définition et l'évaluation des actifs et les règlements CRC 2002-10 et CRC 2003-7 relatifs à l'amortissement des actifs corporels et incorporels.

Il s'avère que l'application de ces textes ne fait pas apparaître de modification dans l'enregistrement comptable ni dans l'amortissement des biens détenus par l'association. La mise en œuvre de ce règlement n'a pas de conséquence sur les états financiers de l'association.

**1.3 Dérogations, modifications par rapport aux méthodes comptables**

Néant.

**1.4 Evénements postérieurs à l'exercice**

Néant.

**MAZARS - ACEA SA**

28, rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq

Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 40

RCS Lille B 326 637 204

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Aucune acquisition pendant l'exercice.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.  
Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

##### 2.1.1.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans

#### 2.1.2 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Il y a eu 17 K€ d'investissements dont 7 K€ de mobilier suite au déménagement à la Ferme Dupire.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

##### 2.1.2.1 Amortissement

**MAZARS - ACEA SA**  
28, rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq  
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 49  
RCS Lille B 326 627 204

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel téléphonique	Linéaire	3, 5 et 10 ans
Installations générales	Linéaire	8 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	Linéaire	3 et 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 et 8 ans

### 2.1.3 Immobilisations financières

Nature de l'immobilisation	Montant
Cautions	3 663
Actions "autonomie et solidarité"	1 143
Titres immobilisés	15
<b>Total</b>	<b>4 821</b>

### 2.1.4 Actif circulant – classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

### 2.1.5 Actif circulant – dépréciation

	01/01/2013	Augmentation	Diminution	31/12/2013
Créances	14 049		14 049	0
<b>Total</b>	<b>14 049</b>		<b>14 049</b>	<b>0</b>

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

L'évaluation des dépréciations a été établie sur la base des bilans d'exécutions provisoires à la date d'établissement des comptes annuels, qui doivent impérativement être finalisés et déposés par l'association pour lui permettre le recouvrement des soldes de subventions à recevoir. Les créances dépréciées au 31 décembre 2013 sont nulles.

### 2.1.5.1 Produits à recevoir

Financiers et autres débiteurs	Montant
Remboursements relatifs au personnel	1 932
DIRECCTE	316 402
Pôle Emploi	9 950
Communes adhérentes	27 343
Conseil Régional	64 397
<b>Total</b>	<b>420 024</b>

### 2.1.5.2 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont composées de diverses charges d'exploitation pour 5,5 K€.

## 2.2 Passif

### 2.2.1 Tableau de variation des fonds associatifs

	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	<b>25 808</b>			<b>25 808</b>
• valeur du patrimoine intégré				
• fonds statutaires				
• apports				
• legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
• subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme	25 808			25 808

**MAZARS - ACEA SA**

28, rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq

Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 40

RCS Lille B 326 637 244

<b>Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise</b>				
<b>Réserves</b>	<b>261 478</b>			<b>261 478</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réserves pour investissements</li> <li>• Autres réserves</li> </ul>	<p>91 469</p> <p>170 008</p>			<p>91 469</p> <p>170 008</p>
<b>Report à nouveau</b>	<b>-298 883</b>		<b>75 439</b>	<b>-223 444</b>
<b>Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables</b>	<b>5 277</b>	<b>- 2 412</b>		<b>2865</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subventions d'équipement</li> <li>• Quote-part de subventions virée au résultat</li> </ul>	<p>8 868</p> <p>-3 591</p>	<p></p> <p>- 2 412</p>		<p>8 868</p> <p>-6 003</p>

La subvention d'équipement est étalée sur la durée d'amortissement des investissements qu'elle finance, c'est-à-dire 3 ans.

## 2.2.2 Provisions pour risques et charges

### 2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Libellé	Solde au début d'exercice	Dotations	Reprises	Solde à la fin d'exercice
<b>Provisions pour charges :</b>	<b>18 189</b>	<b>4 047</b>		<b>22 236</b>
Provision retraite	18 189	4 047		22 236
<b>Provisions pour risques :</b>	<b>6 617</b>	<b>14 508</b>		<b>21 125</b>
Provision Licenciement	6 617	14 508		21 125

**MAZARS - ACEA SA**  
28, rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq  
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 40  
RCS Lille B 326 637 704

### 2.2.2.2 *Evaluation des provisions pour risques et charges*

La provision d'indemnités de départ à la retraite se calcule en tenant compte des hypothèses suivantes :

- Age de la retraite : 67 ans ;
- Probabilité de présence des salariés jusqu'à la retraite déterminée d'une enquête statistique empirique ;
- Prise en compte de l'ancienneté effective des salariés ;
- Provision chargée à 50 % ;
- Départ volontaire des salariés ;
- Application de la convention collective pour le calcul de l'indemnité théorique de départ en retraite.

Seuls sont concernés les salariés qui auront au minimum 50 ans en 2013. Il a été pris également comme hypothèse un taux d'actualisation de 3.02 % et un taux d'évolution des salaires de 0 %.

Au 31 décembre 2013, la PIDR s'élève à 22 236 € dans les comptes.

### 2.2.3 **Prise en compte de l'ancienneté effective des salariés ;**

#### 2.2.3.1 *Droits individuels à la formation*

Au 31 décembre 2013, le DIF, pour l'ensemble des salariés, s'élève à 3 128 heures.

### 2.2.4 **Autres dettes**

#### 2.2.4.1 *Classement par échéance*

Toutes les dettes, sont d'échéance inférieure à un an.

### 2.2.5 **Comptes de régularisation**

#### 2.2.5.1 *Composition des produits constatés d'avance*

**MAZARS - ACEA SA**  
28, rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq  
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 41  
RCS Lille B 2006 00001

	<b>Montant</b>
Action spécifique parrainage	15 541
CLAP	2 400
<b>Total</b>	<b>17 941</b>



### 3 Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Ventilation des produits d'exploitation

FSE et parrainage FSE	121 K€
DIRECTE CPO	397 K€
DIRECCTE EMPLOI AVENIR	37 K€
ANI	46 K€
CLAP Etat	11 K€
Conseil Régional	157 K€
Conseil Général	84 K€
Commune de Villeneuve d'Ascq	400 K€
Commune de Mons en Baroeul	100 K€
Autres communes adhérentes	17 K€
Pôle emploi	63 K€
PLIE	81 K€
Transferts de charges	52 K€
CNASEA CAE	28 K€
Produits sur exercices antérieurs	2 K€
Reprises sur provisions	14 K€
Autres	11 K€
<b>Total</b>	<b>1 621 K€</b>

**MAZARS - ACEA SA**  
28, rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq  
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 40  
RCS Lille B 326 637 204

### 3.2 Transfert de charges

• Remboursements formations	27 423 €
• Prévoyance	17 555 €
• IJSS	3 517 €
• CNASEA	27 003 €
• Autres transfert de charges	4 765 €

### 3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à - 25 773 €

Il est composé principalement :

• Autres produits exceptionnels	2 621 €
• Provision pour indemnité de licenciement	14 508 €
• Pénalités pour résiliation anticipée du contrat téléphonique	6 458 €
• Solde du compte FIPJ	7 009 €
• Autres charges exceptionnelles	420 €

## 4 Autres informations

### 4.1 Effectif moyen

Catégorie de personnel	Nombre d'ETP
Cadres	2,5
Non cadres	31
Total	33.5

### 4.2 Rémunération des dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, n'est pas communiqué. En effet, les cadres dirigeants sont bénévoles et n'ont pas reçu de rémunération en 2013.

### 4.3 Parties liées

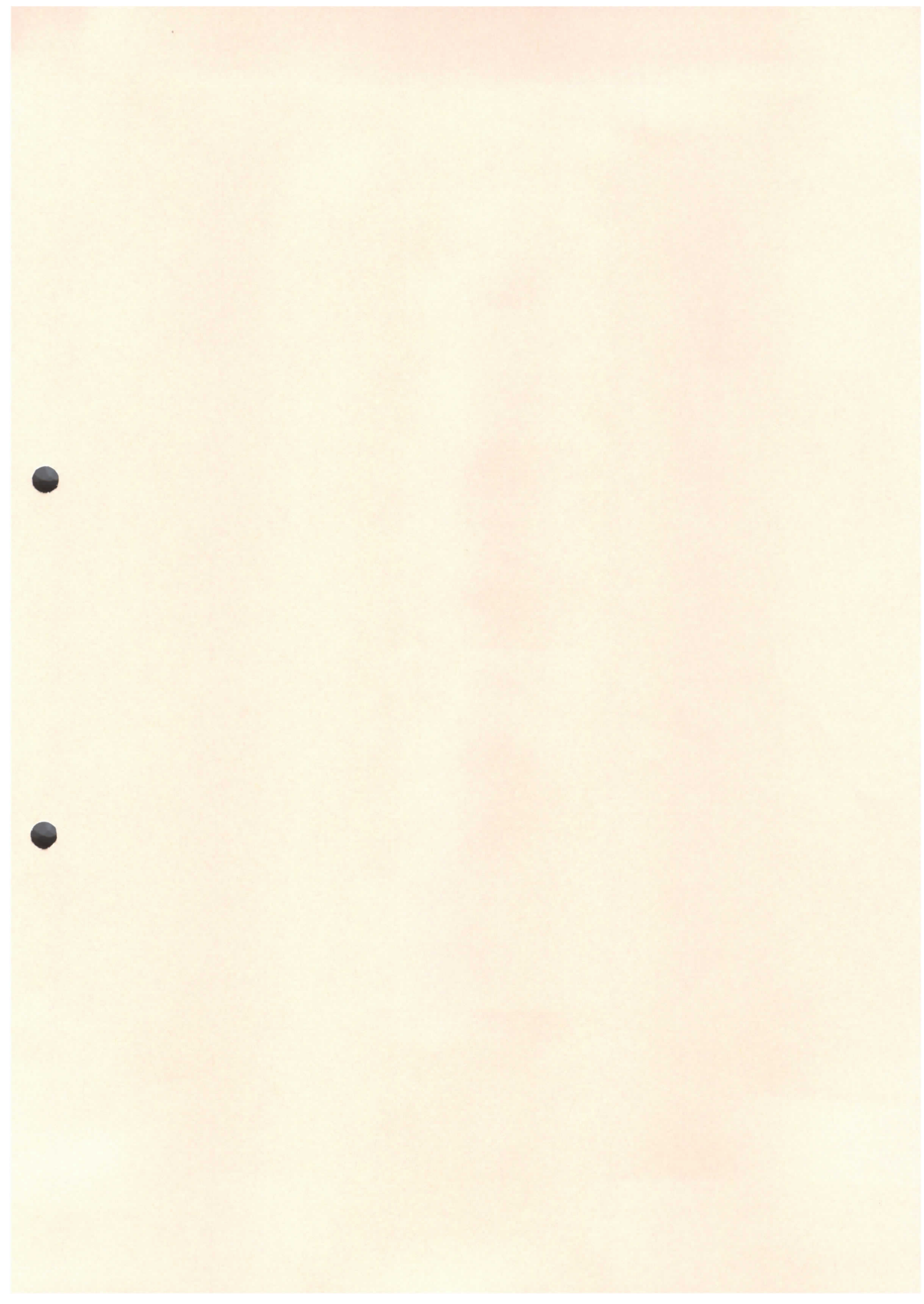
	01/01/2013	Augmentation	Diminution	31/12/2013
Créances PLIE	86 000	81 000	86 000	81 000
Total	86 000	81 000	86 000	81 000

Monsieur Hardy, directeur, ainsi qu'une secrétaire sont mis à disposition par la Maison de l'Emploi de Villeneuve d'Ascq, la refacturation de leur coût pour 2013 s'élève à 82 614 €.

### 4.4 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de la mission d'audit légal s'élèvent pour l'exercice 2013 à 9 600 € TTC.

**MAZARS - ACEA SA**  
28, rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq  
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 49  
RCS Lille B 332 632 111



**Association MISSION LOCALE  
METROPOLE EST**

80 rue Yves Decugis  
59650 Villeneuve d'Ascq

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

*Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation  
des comptes de l'exercice clos le 31/12/2013*

**MISSION LOCALE METROPOLE EST**  
**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**  
**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de**  
**l'exercice clos le 31/12/2013**

Aux membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 18 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

**Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

- **Convention de mise à disposition de personnel Maison de l'Emploi au service de la Mission Locale**

**Personne concernée :**

Maison de l'Emploi en qualité d'administrateur

**Modalités :**

Mise à disposition de personnel administratif (P. TAUDON) par la Maison de l'Emploi à la Mission Locale, répartie 30/70.

Sur l'exercice 2013, la charge supportée au titre de cette convention s'est élevée à 10 010.90 €.

**MISSION LOCALE METROPOLE EST**  
**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**  
**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de**  
**l'exercice clos le 31/12/2013**

**CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE**

---

**Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

Conformément aux dispositions statutaires de votre Association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

➤ **Convention de versement d'avance financière**

**Personne concernée :**

Mairie de Villeneuve d'Ascq en qualité d'administrateur

**Modalités :**

En 2012, la Mairie de Villeneuve d'Ascq a versé 70 000 € à la Mission Locale dans le but de l'aider financièrement. Ce prêt n'est pas rémunéré.

En 2013, la Mission Locale a remboursé 70 000 €.

En 2013, la Mairie de Villeneuve d'Ascq a versé 65 000 € à la Mission Locale dans le but de l'aider financièrement. Ce prêt n'est pas rémunéré.

➤ **Convention de versement d'avance financière**

**Personne concernée :**

Mairie de Mons-en-Barœul en qualité d'administrateur

**Modalités :**

En 2011, la Mairie de Mons-en-Barœul a versé 45 000 € à la Mission Locale dans le but de l'aider financièrement. Ce prêt n'est pas rémunéré.

➤ **Convention de mise à disposition de personnel Mission Locale au service de la Maison de l'Emploi**

**Personne concernée :**

Maison de l'Emploi en qualité d'administrateur

**Modalités :**

Mise à disposition de personnel d'entretien par la Mission Locale à la Maison de l'Emploi.

Sur l'exercice 2013, le produit généré au titre de cette convention s'est élevé à 2 184.17 €.

**MISSION LOCALE METROPOLE EST**  
**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**  
**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de**  
**l'exercice clos le 31/12/2013**

➤ **Convention de participation aux frais de fonctionnement du copieur**

**Personne concernée :**

Maison de l'Emploi en qualité d'administrateur

**Modalités :**

Mise à disposition du copieur de la Mission Locale au personnel de la Maison de l'emploi. Chaque salarié possède un compteur. La répartition de la charge est faite en fonction de la consommation des salariés de la Maison de l'Emploi à laquelle est ajoutée une participation pour la location du copieur.

Sur l'exercice 2013, le produit généré au titre de cette convention s'est élevé à 7 568.88 €.

➤ **Convention de mise à disposition de personnel Maison de l'Emploi au service de la Mission Locale**

**Personne concernée :**

Maison de l'Emploi en qualité d'administrateur

**Modalités :**

Mise à disposition de personnel administratif (X. HARDY, directeur, et son assistante, R. HENNACH) par la Maison de l'Emploi à la Mission Locale, répartie 50/50.

Sur l'exercice 2013, la charge supportée au titre de cette convention s'est élevée à 72 603.36 €.

➤ **Convention de subventionnement**

**Personne concernée :**

Mairie de Villeneuve d'Ascq en qualité d'administrateur

**Modalités :**

La mairie de Villeneuve d'Ascq subventionne le fonctionnement de la Mission Locale.

En 2013, la Mission Locale a perçu 400 000 € au titre de cette convention.



**MISSION LOCALE METROPOLE EST**  
**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**  
**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de**  
**l'exercice clos le 31/12/2013**

➤ **Convention de subventionnement**

**Personne concernée :**

Mairie de Mons-en-Barœul en qualité d'administrateur

**Modalités :**

La Mairie de Mons-en-Barœul subventionne le fonctionnement de la Mission Locale.

En 2013, la Mission Locale a perçu 100 000 € au titre de cette convention.

➤ **Convention de subventionnement**

**Personne concernée :**

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Villeneuve d'Ascq en qualité d'administrateur

**Modalités :**

Le PLIE de Villeneuve d'Ascq subventionne le fonctionnement de la Mission Locale.

En 2013, la Mission Locale a perçu 81 000 € au titre de cette convention.

Fait à Villeneuve d'Ascq,  
Le 29 mai 2014

Pour Mazars-aCéa



Audrey GUGGINO-CRENU  
Associée